LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 105 N° 3
18 AU 24 AVRIL 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SEXY
READ FRENCH

L'HOMME À L'ÉNERGIE PIONNIÈRE

NOTRE DOSSIER :
SAINTE-ANNE EN TRANSITION
Sainte-Anne vit un boom résidentiel.
La grande question : comment conserver le bon esprit villageois? | **Pages 6 et 7.**

Jason Cegayle
FRANCOPHONE DE LA LOI 5

Animé par un désir ardent de faire rayonner la langue française, ses engagements pour la jeunesse francophone manitobaine et canadienne ne se comptent déjà plus.

En 2014, à seulement 17 ans, Jason Cegayle est passé d'élève d'immersion à ambassadeur de la francophonie.

Aujourd'hui, aux études à l'USB, il poursuit son chemin d'affirmation.

Un véritable Franco de la Loi 5, devenu pionnier d'une nouvelle francophonie.

| **Page 5.**

photo : Morgane Lemée

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102 N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets : **Catherine DULUDE** | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION **est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

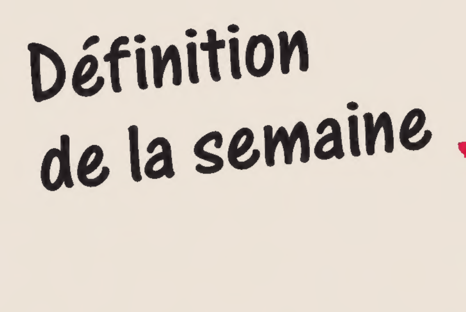
ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »





Moulaphiater*
(mou-la-fia-té) verbe
réfléchir en suçant son feutre par le mauvais bout.

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil... Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe...

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?



**Le Baleinié, Dictionnaire des tracas*, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003



À LA

TROIS



Réconciliation : la porte ouverte par le multiculturalisme

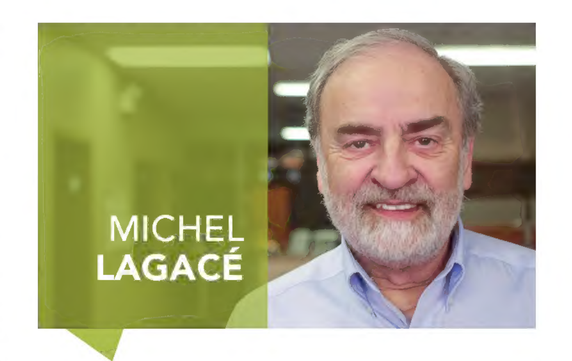
Contrairement au modèle politique américain qui fait tout reposer sur les droits individuels, le multiculturalisme canadien permet le contact entre cultures. Et il s'avère que le dialogue entre les cultures est plus fécond qu'entre de simples individus. Pourquoi? Parce qu'on n'en reste pas aux droits, mais qu'on est amené à discuter de certains idéaux de vie.

À l'heure où le besoin de réconciliation est jugé essentiel, la question s'impose : notre multiculturalisme peut-il être un lieu de réconciliation entre cultures? Pour le philosophe canadien de réputation internationale Charles Taylor, la réponse est claire : le multiculturalisme « est l'expression politique d'une variété de cultures – tout à fait incompatibles avec d'autres cultures. » Ce qui veut dire que le multiculturalisme est certes cet espace dans lequel se rencontrent diverses cultures et dans lequel elles entrent en dialogue. *Mais il ne saurait être par définition le lieu d'une réconciliation des cultures*. Autre point clé : le multiculturalisme ne peut assurer une reconnaissance égale de toutes les cultures.

Pourtant, une réconciliation entre cultures dans le multiculturalisme peut exister. À la condition qu'apparaisse une nouvelle culture, vécue et reconnue par des individus qui s'identifieront en partie seulement aux cultures initiales. La réconciliation intervient alors au sein de nouvelles générations de personnes qui trouveront leur identité, non pas dans un compromis entre cultures, mais dans un dépassement des cultures initiales, dont ils auront choisi de conserver certains de leurs aspects estimés importants.

Autant en prendre bien conscience : la réconciliation ne laisse aucune culture indemne, parce que la réconciliation est un processus de transformation.

Le calcul très politique et très risqué de Justin Trudeau



Lorsque la compagnie Kinder Morgan a annoncé qu'elle cesserait bientôt d'encourir toute dépense considérée non essentielle dans le projet d'oléoduc Trans Mountain, elle a obligé le gouvernement fédéral à agir. Ce projet évalué à 7,4 milliards $ est censé transporter le bitume albertain jusqu'en Colombie-Britannique, d'où il serait exporté vers les marchés asiatiques. Face à l'opposition du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui craint les risques environnementaux que le transport du bitume représente, le Premier ministre du Canada a déclaré que la construction de l'oléoduc était dans l'intérêt national. Parce que Justin Trudeau veut assurer la création d'emplois, mais surtout éviter tout retour de sentiments d'aliénation dans l'Ouest. Son double objectif pousse Ottawa à légiférer pour confirmer son autorité constitutionnelle d'intervenir dans le litige entre les deux provinces.

Malheureusement pour les contribuables canadiens, le trésor fédéral sera utilisé pour assurer Kinder Morgan qu'il ne risque pas d'encourir des pertes financières dans la construction de l'oléoduc. Le coût potentiel de cet engagement est inconnu. Cependant, la demande pour les produits transportés par l'oléoduc risque de disparaître tôt ou tard à mesure que les énergies renouvelables les remplacent.

À court terme la construction de l'oléoduc pourrait être fortement contestée sur le terrain. De nombreux environnementalistes et des Premières Nations pourraient recourir à des actes de désobéissance civile et à des confrontations avec les forces de l'ordre. À plus long terme, la solution économico-politique choisie pour régler l'impasse actuelle entre l'Alberta et la Colombie-Britannique risque d'engager les contribuables à assumer un jour des pertes énormes. Dans son calcul, Trudeau accepte que les Canadiens soient les grands perdants dans sa décision.



Le handicap, c'est l'affaire de tout le monde

Bien décidé à serrer la ceinture, le gouvernement manitobain n'a pas épargné le transport public, dont le service Handi-Transit, qui pourtant peine déjà à répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Loin de surprendre, cette décision est en accord avec la façon dont le handicap continue d'être représenté dans notre société : un problème inhérent à l'individu. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les sommes investies dans des technologies médicales visant à traiter, voire à essayer de « réparer » la personne « handicapée » pour qu'elle s'adapte au reste de la société.

Or, le handicap n'est pas en soi une caractéristique qui définit l'individu. Cet état naît plutôt d'une interaction entre la personne et son environnement physique et social. Une personne se retrouve en situation de handicap lorsque son environnement ne correspond pas à ses capacités et limites personnelles, parce qu'elles s'écartent de la norme. En somme, ce n'est pas tant l'individu qui est « handicapé ». C'est l'environnement qui, trop souvent, est handicapant.

Vu sous cet angle, on peut assez facilement concevoir que nous avons tous le potentiel de nous retrouver en situation de handicap. Imaginons-nous dans un contexte où tout le monde parle une langue étrangère. Notre capacité à fonctionner dans un pareil environnement aboutira vite à nous sentir « handicapés ».

La décision du gouvernement provincial a ainsi pour conséquence de reléguer encore davantage les personnes à mobilité réduite dans un état de handicap. À quand le jour où, comme société, nous accepterons enfin que le handicap, c'est l'affaire de tout le monde?

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Non à la dictature des images

Disons-le d'emblée : le juge québécois François Huot de la Cour supérieure a très bien fait de refuser aux médias l'autorisation de diffuser des images enregistrées par les caméras de vidéosurveillance de la grande mosquée de Québec au moment de la terrible tragédie du 29 janvier 2017.

Cet épisode juridique permet de souligner une évidence occultée depuis si longtemps qu'elle échappe souvent aux journalistes même. À savoir qu'ils exercent un métier qui a été inventé, ou plus exactement dont l'utilité s'est imposée, à la suite de cette puissante trouvaille qu'a été l'imprimerie.

Pour les journaux, une étape technique importante a été la possibilité de reproduire des photographies avec une bonne mesure de qualité. Un article illustré, l'évidence vaut encore de nos jours, voit sa force d'attraction augmentée.

La fantastique invention de la radiodiffusion, qui s'est répandue comme une trainée de poudre dans les années 1920, a représenté un nouveau champ d'action pour le journalisme. La technologie des ondes a attiré à elle des professionnels qui avaient la parole facile, et dont on attendait la capacité de transmettre leurs reportages avec un ton sérieux, gage de crédibilité.

En 1952, l'arrivée de la télévision au Canada annonça le temps de la fascination. L'engouement pour l'image qui bouge a été à ce point phénoménal que les radios craignaient pour leur survie. Les radioreporters ont été sauvés par une autre avancée technologique : le transistor, qui a permis l'entrée en force de la radio dans les voitures.

Entre-temps, la technologie a fait d'autres bonds qui défient l'imagination. Avec pour résultat un internet performant et des réseaux sociaux dont les ramifications se sont démultipliées grâce aux téléphones dits intelligents, écrans puissants à même de fournir à la demande un constant flot d'images.

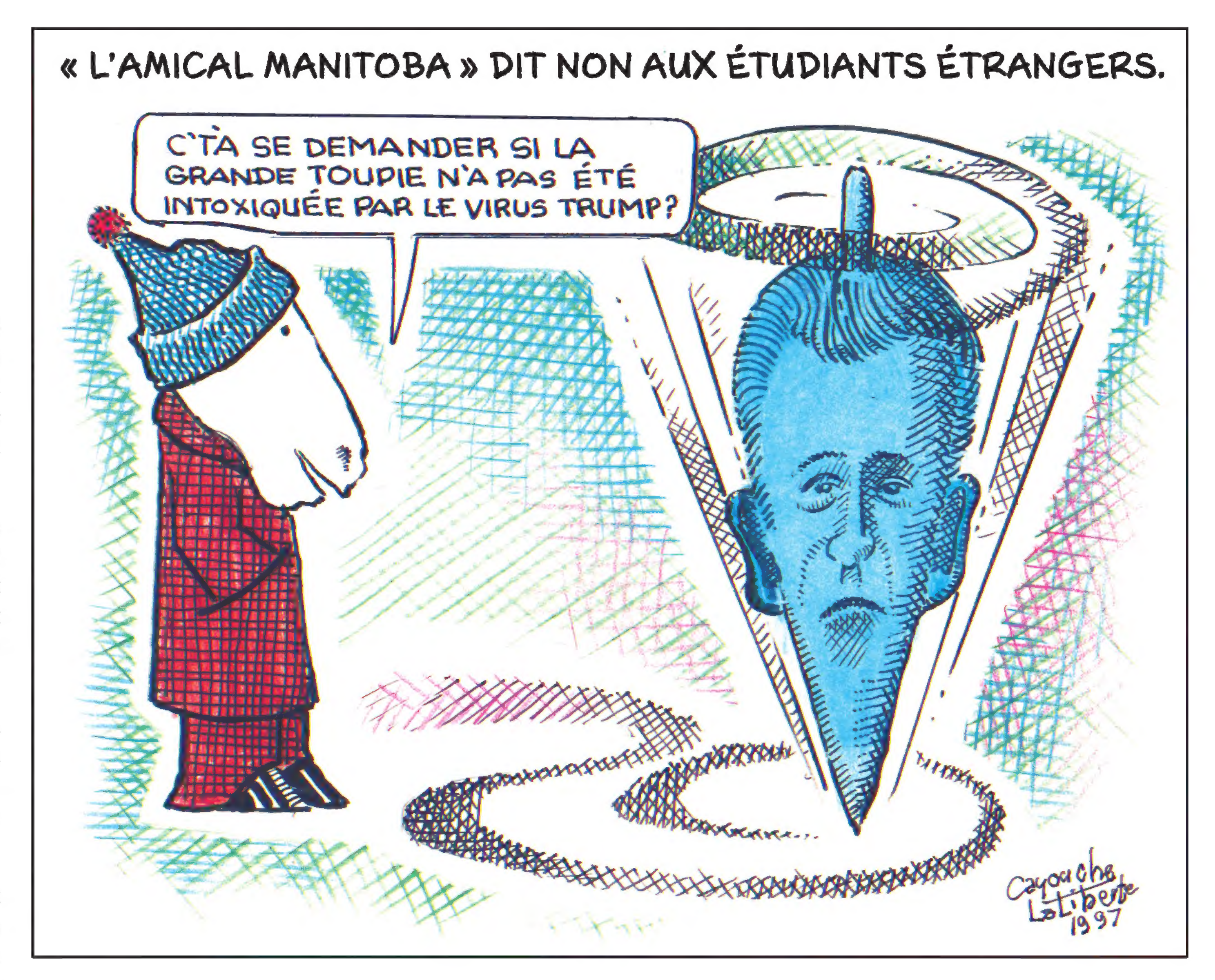
C'est dans ce monde techno-numérique, qui a ouvert d'autres voies au journalisme et parachevé la suprématie du tout-image, qu'il faut situer la décision prise le 11 avril par le juge François Huot. Il avait entendu quelques jours auparavant les arguments d'un consortium de sept médias, dont Radio-Canada, qui voulait publier/diffuser des images vidéos de la tuerie perpétrée par Alexandre Bissonnette.

C'est un fait que le journalisme télévisuel exige presque des images en mouvement pour traiter d'un sujet. Pas d'images à montrer, pas vraiment d'histoires. Le réflexe est vieux comme le bulletin télévisé. Au fil des dernières décennies, l'introduction de caméras numériques performantes a considérablement augmenté le bassin d'images, et donc les options pour composer des téléjournaux. Il est clair que leurs responsables, en anticipant la couverture de la sentence infligée au meurtrier de la grande mosquée, ont pensé images avant grands principes.

Michel Cormier, le directeur général de l'information de Radio-Canada, a déclaré que l'intention, en réclamant l'accès aux vidéos, n'était pas « d'en faire un usage irresponsable ou sensationnaliste. [...] Si nous demandons l'accès à ce matériel, c'est qu'il s'agit de preuves déposées par la Couronne dans son argumentation sur sentence et que tout matériel déposé comme preuve devant un tribunal, à notre avis, est d'intérêt public. Il y va d'un principe qui sous-tend notre système de justice, c'est-à-dire que le public a le droit de savoir sur la base de quels faits une personne a été condamnée. »

Dans sa décision, le juge s'est appuyé sur le gros bon sens. Le public n'a pas besoin de voir ces images pour comprendre l'ampleur du crime commis. Les décrire est suffisant.

Ajoutons que les journalistes ont besoin de comprendre que dans la civilisation du spectacle où nous vivons, il y a des réflexes de soumission à la technologie qui sont mal venus. En information comme dans notre vie en général, il faut savoir refuser la dictature des images.



ACTUALITÉS

FRANCOPHONE DE LA LOI 5

Jason Cegayle, un pionnier de la nouvelle francophonie

Sang philippin, tripes franco

Alors qu'il y a des jeunes qui sont francophiles, d'autres franco-curieux, Jason Cegayle, lui, c'est un franco-convaincu, un franco-vivant! Passionné, inspirant, attachant, il nous livre le parcours qu'il l'a amené à faire de la francophonie sa mission de vie.




mlemee@la-liberte.mb.ca

Jason Cegayle, c'est un jeune Manitobain de 21 ans au sang *filipino* et aux tripes franco.

« Quand j'étais jeune, j'avais cette idée que francophone, ça voulait forcément dire blanc. Une personne d'héritage français depuis toujours. » Une conviction qui n'a pas trop longtemps tenu la route pour Jason Cegayle.

Son histoire avec la francophonie commence dès la maternelle, lorsque ses parents décident de l'inscrire dans un programme d'immersion. Dans leur manière de voir, le français sera un atout professionnel pour leur fils aîné. De l'École Garden Grove, puis l'École Stanley Knowles et jusqu'à l'École secondaire Sisler, Jason Cegayle a fait toute sa scolarité en immersion.

En 11e année, se produit le déclic. Son enseignante de français lui parle du Forum national des jeunes ambassadeurs de français. Une place qui n'attendait que lui.

C'est en 2014 que Jason Cegayle part alors pour Sudbury, tête levée, sa fierté francophone brandie, prêt à représenter le Manitoba. « J'ai des frissons à chaque fois que j'en parle. C'était une des expériences les plus incroyables de ma vie! C'est là que j'ai vraiment appris ce qu'est un leader et l'importance du bilinguisme dans ma vie. Dans la vie. »

En 12e année, fort de cette puissante expérience, il crée le tout premier conseil d'immersion de l'École secondaire Sisler. « Sur environ 1 000 élèves, il n'y avait qu'une centaine d'élèves dans le programme d'immersion. On n'avait pas vraiment de voix. Je voulais nous créer un espace pour que l'on puisse s'affirmer, s'exprimer, partager. Je trouve qu'il n'y a pas une grande valorisation de la langue française dans les écoles d'immersion. On a besoin d'instaurer cet aspect de culture, de vie, de fun par rapport au français. »

Le but était donc d'organiser des activités en français, des ateliers de musique, de sport, de réflexion.

Son travail a porté ses fruits. Le conseil d'immersion fonctionne toujours aujourd'hui. À sa présidence, nulle autre que Jane-Marie Cegayle, la sœur cadette de Jason. Une grande complicité les unit, et, encore une fois, le français y est pour quelque chose.

« À la maison, quand on veut parler de quelque chose de secret avec ma sœur, on se le dit en français. Ça nous arrive tout simplement de parler en français aussi. Nos parents nous soutiennent. Même si, malheureusement, on ne parle pas le tagalog, ni le dialecte de nos parents, l'illongo. Je suis né un an après leur arrivée au Canada et ça a toujours été encouragé de parler en anglais à la maison. »

À seulement 17 ans, il prend les devants pour organiser un forum intitulé Franconnexion, qui rassemblera en 2015 une centaine d'élèves à travers les écoles de la Division scolaire de Winnipeg. « Quel souvenir! J'avais ce feu en moi, je sentais la passion du français. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de faire un bac de français, à l'USB. Mon but n'était plus juste académique. C'est devenu un style de vie. »

Pour preuve, le jeune homme aura été, entre autres, porte-drapeau du Manitoba pour les Jeux de la francophonie canadienne en 2014, ambassadeur étudiant à l'USB, journaliste pour *Le Réveil*, administrateur puis vice-président du Conseil jeunesse provincial jusqu'en 2017 et animateur pour le Forum national des jeunes ambassadeurs de français en 2017 et 2018.

Aujourd'hui, Jason Cegayle est en troisième année à l'USB et vise la Faculté d'éducation. Sa majeure, vous l'aurez deviné : le français!

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« *Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle* ».



À l'entrée de son deuxième « chez lui », l'USB, Jason Cegayle est un véritable symbole de la jeunesse francophone manitobaine.

photo : Morgane Lemée

SAINTE-ANNE EN TRANSITION 

▶ Comment conserver le vieil esprit villageois?

Les élus face à leurs responsabilités

Les chiffres parlent : en 2011, Sainte-Anne comptait 1 626 habitants. En 2016, 2 114. Depuis 2008, 103 maisons unifamiliales ont vu le jour dans la ville.

Richard Pelletier, son maire, estime « nécessaire » d'encourager le maintien de l'esprit communautaire.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Richard Pelletier, le maire de la Ville de Sainte-Anne depuis 2014, observe que la population de Sainte-Anne va « tout probablement encore augmenter de 500 ou 600 habitants d'ici cinq ans.

« On est au beau milieu d'un *boom* résidentiel. Les jeunes familles s'installent chez nous, parce que notre communauté est à quelques pas de Steinbach et n'est pas bien loin de Winnipeg. La Ville de Sainte-Anne a su attirer les gens en ne touchant pas aux taxes foncières. Autrefois, elles étaient considérées élevées. Moins de gens venaient chez nous. Ce qui a maintenu une population plutôt stable et a contribué à conserver notre caractère francophone.



Richard Pelletier.

photo : Daniel Bahuaud

« Maintenant, un propriétaire paiera en moyenne entre 2 500 $ et 3 000 $ en taxes foncières. C'est quand même moins cher que la moitié des communautés en région. Alors, les gens viennent. Le défi, évidemment, est de s'assurer que nos infrastructures – les rues, les égouts – sont bien entretenues. D'ici un an ou deux, il va falloir penser à doubler la capacité de notre lagune pour les eaux usées.

« Un autre défi est celui de conserver l'esprit vraiment communautaire à Sainte-Anne, où les gens se parlent, passent du temps ensemble et nouent des liens d'amitié solides. Je suis arrivé du Québec au début des années 1980. J'ai élevé ma famille ici et je tiens à ce bel esprit. »

Richard Pelletier croit qu'un conseil municipal peut contribuer à cet esprit. « On a certainement un rôle à jouer. La Ville, entre autres, peut continuer à développer des infrastructures récréatives. Depuis le début du *boom* résidentiel, on a construit un skatepark, un parc aquatique et on a remplacé le pont Champagne qui relie le village et le parc municipal. On est en train d'examiner la possibilité de mettre en place des sentiers pour piétons et cyclistes. Question de promouvoir la santé pour les jeunes familles, mais aussi pour le monde de 55 ans et plus qui aime marcher. »

Cette période de transition accélérée amène dans son sillage un défi financier. En 2017, le budget total de la Ville de Sainte-Anne se chiffrait à 3 788 337 $, dont 275 425 $ étaient consacrés aux services récréatifs et culturels.

Richard Pelletier souligne que « ce n'est pas une grosse somme, étant donné l'ampleur de nos projets ». D'où la nécessité de travailler avec la Municipalité rurale de Sainte-Anne, dont les résidents se prévalent fréquemment des parcs, de l'aréna, voire même de la bibliothèque. Le 10 avril, lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a conclu une entente avec la Municipalité rurale de Sainte-Anne pour assurer un plus grand financement de la Bibliothèque de Sainte-Anne.

« On a établi un sous-comité pour nous partager les coûts de projets récréatifs, comme celui du sentier pour piétons et cyclistes. Comme on a déjà un sous-comité pour assurer le financement partagé du service des pompiers. »

En plus des infrastructures récréatives, Richard Pelletier note que la Ville de Sainte-Anne « fait son possible pour appuyer des organismes comme le Comité culturel ». « Sainte-Anne a beaucoup d'attraits. Comme trois écoles, dont deux qui forment des nouveaux bilingues, et un hôpital bilingue avec 13 médecins. Ces établissements contribuent à la vitalité linguistique et culturelle. Le Comité culturel aussi. L'an dernier, on a contribué aux réparations de la toiture de l'édifice du Comité culturel. Et on a appuyé financièrement plusieurs de ses activités. »

Le musée au point mort

Détruit par un incendie en mai 2013, le Musée Pointe-des-Chênes reste dans les limbes.

Rappelons que plus de 2 000 artéfacts ont été sauvés des flammes. En août 2015, la Ville de Sainte-Anne avait mandaté un groupe de résidents d'explorer la possibilité de créer un nouveau musée, ou d'exposer des artéfacts dans d'autres musées de la région. En février 2016, le conseil municipal a voté de ne pas héberger le musée dans l'ancien bureau de police de la Ville.

Richard Pelletier, le maire de la Ville de Sainte-Anne, croit qu'il ne sera pas possible de consacrer un édifice à un nouveau musée : « Cette option nous aurait coûté un gros 300 000 $. On n'a pas cette somme. À mon avis, la solution, c'est de rassembler les artéfacts de l'ancien musée avec ceux d'autres musées dans la région Sud-Est.

« À Richer, des bénévoles ont fait un travail extraordinaire pour établir un excellent musée dans l'ancienne église de l'Enfant-Jésus. Il y a aussi le Site historique Mgr Taché à Sainte-Geneviève. Je crois que la solution régionale est la meilleure. »



SAINTE-ANNE EN TRANSITION

Le noyau culturel est assuré de son rayonnement

Pourquoi les gens ont répondu présents

Les nombreux appels à l'aide lancés par Diane Connelly, la directrice du Comité culturel de Sainte-Anne, qui peinait faute de bénévoles actifs, ont été concluants. *La Liberté* a recueilli les motivations de quelques personnes qui se sont engagées.





DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Pour Nicole Trudeau, la présidente du CA du Comité culturel de Sainte-Anne, l'assemblée générale annuelle du 12 avril s'est avérée « une belle et agréable surprise ».

« On croyait vraiment devoir mettre fin à nos activités. On a beaucoup de gens qui sont prêts à nous aider le jour même d'un de nos évènements, mais pour planifier et coordonner des activités, c'était une autre paire de manches. Le CA était à bout de souffle. Mais les gens de Sainte-Anne qui étaient à l'AGA ont répondu à notre appel. » Environ 80 personnes y ont assisté.

Hélène Connelly, Nicole d'Auteuil, Chantal Fréchette, Suzanne Huberdeau, Carole Lavack et Nicolas Messner se sont joints au conseil, consolidant ainsi l'équipe de Nicole Trudeau, Irène Carrière, Rachelle Penner et Léon Tétreault. Le membre sortant Guillaume Schirru n'as pas renouvelé son mandat.

Nicolas Messner, un résident de Sainte-Anne depuis 2015, explique ce qui l'a conduit à s'engager. « J'ai déjà donné des cours de violon à Sainte-Anne pour le Comité culturel. En fait, ça fait depuis l'âge de 12 ans que j'aide le comité, même si j'habitais à Lorette.

« Pour moi, une communauté, c'est un vouloir vivre ensemble. En français. Trop souvent, les jeunes passent beaucoup de temps devant des écrans. Que ce soit la télé, internet ou YouTube. Au point où les jeunes oublient leur culture. Je m'inclus dans ce groupe. Je suis dans la vingtaine. Même avec mes amis bilingues, on se parle en anglais. Il est temps de se donner des opportunités de vivre en français.

« Au Comité culturel, j'aimerais faire la promotion d'activités pour les jeunes et les jeunes familles. On dit que les familles sont occupées. Pourquoi ne pas leur offrir des activités pendant les vacances de Noël, de printemps et d'été, ou encore pendant des congés scolaires? C'est pendant ces moments de détente qu'ils pourraient être plus disponibles. »



photo : Daniel Bahuaud

Le nouveau conseil d'administration du Comité culturel de Sainte-Anne (dernière rangée, de gauche à droite) : Léon Tétreault, Carole Lavack, Hélène Connelly, Suzanne Huberdeau, Nicole d'Auteuil, Nicolas Messner, Chantal Fréchette. Assis, de gauche à droite : Irène Carrière, Nicole Trudeau, Rachelle Penner et la directrice du Comité culturel, Diane Connelly.

Médecin de famille au Centre médical Seine, la docteure Chantal Fréchette fait part du raisonnement qui l'a conduite au CA : « Ça fait un bout de temps que j'y songeais. Faire partie d'un CA comme celui-ci, et assurer sa survie, fait partie de la santé culturelle de notre communauté.

Le Comité culturel organise beaucoup d'activités intergénérationnelles en français. Pour savoir où on va, il faut s'avoir d'où on vient. Je fais beaucoup d'obstétrique. Je souligne souvent aux jeunes parents l'importance du français dès la petite enfance. Pour avoir une société bilingue, il faut faire la prise de conscience de l'effort requis le plus tôt possible. »

Mère d'un enfant de 22 mois, Sylvie Foidart habite tout près de Sainte-Anne. « On veut une communauté vibrante. Et le Comité culturel assure l'énergie et une programmation qui contribue à l'esprit de Sainte-Anne. J'ai assisté à leur soirée Rigolo Music Vino, et je me suis bien amusée. Et je vais participer de plus en plus à ces activités, au fur et à mesure que mes enfants grandiront.

Le Comité offre des leçons de piano, organise des projections de films en français, monte des pièces, et donne des cours de peinture. C'est important d'avoir des options d'activités chez soi, tout près. »

La bibliothèque, toujours plus populaire

Établie en 1989, la Bibliothèque de Sainte-Anne témoigne du dynamisme ambiant. Surtout depuis 2016, l'année du renouvellement des ressources. Michelle Larocque, la présidente sortante du CA de la Bibliothèque, précise : « Nous sommes passés de 100 visiteurs par mois en 2015 à 500 visiteurs en 2018. En grande partie parce que nous avons beaucoup de nouveaux livres et de nouveaux ordinateurs. De nos 24 000 livres, 6 000 sont en français.

« Les jeunes familles sortent des livres et des vidéos, et les aînés utilisent nos ordinateurs pour apprendre à naviguer internet et à se servir des médias sociaux. Notre bibliothécaire, Shannon Lenton, offre des petites formations. Plus il y a de résidents à Sainte-Anne, plus la bibliothèque devient importante. La bibliothèque est devenue un lieu de rencontre qui contribue au bien-être de notre communauté. »

Michelle Larocque est donc « très heureuse » que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne ait opté, le 10 avril, de faire passer l'octroi à la bibliothèque de 22 000 $ à 28 000 $. » Pour sa part, la Municipalité rurale de Sainte-Anne a augmenté sa contribution de 5 000 $, pour un total de 15 000 $. »

En plus des octrois municipaux, la Bibliothèque reçoit 23 000 $ de la Province et 10 000 $ de Francofonds. Ainsi, le nouveau budget opérationnel se chiffre à 76 000 $.

En jeu, une question de ressemblance

Hommage à Georges Forest : le monument en juin ou à l'automne?

Le dévoilement du monument Georges-Forest n'aurait peut-être pas lieu en juin, à cause d'un différend entre le Comité du monument Georges-Forest et Miguel Joyal, l'artiste embauché pour sculpter le buste du célèbre défenseur des droits francophones.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Une incertitude planait sur les neuf personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle du Comité du monument Georges-Forest, tenue le 9 avril au Centre culturel franco-manitobain. Le dévoilement du monument aurait-il lieu le 13 juin comme prévu?

Marcien Ferland, le président du Comité, fait le point sur la part du travail qui a déjà été exécutée par Miguel Joyal, et l'impasse à laquelle fait face le Comité : « Nous avions soumis une photo de Georges Forest à Miguel Joyal, en lui demandant de reproduire l'image sous forme de buste. En juin 2017, il a accepté.

« Depuis, Miguel Joyal nous a soumis deux maquettes. Pour la première, le consensus était que personne ne reconnaissait Georges Forest. Lorsque Miguel nous a soumis le deuxième buste, les avis étaient plus partagés. »



Lors de l'assemblée annuelle du Comité du monument Georges-Forest. Gabriel Forest; Réginald Robert, le président de l'assemblée; Marcien Ferland, le président du Comité et Hélène Martin, conseillère.

photo : Daniel Bahuaud

Lors de l'assemblée annuelle, le frère de Georges Forest, Gabriel Forest, a indiqué qu'il éprouvait « de la difficulté à reconnaître mon frère ». « Il y a des détails à peaufiner : les yeux, la moustache. »

Marcien Ferland reprend le fil : « Le Comité a voté à l'unanimité de proposer à Miguel d'apporter des changements à son buste afin de rapprocher sa conception de la photo qu'on lui avait soumise. »

Une proposition que l'artiste, semble-t-il, refuse de considérer. « Miguel Joyal nous a indiqué par courriel qu'il considère son travail achevé. Depuis, il ne nous a pas donné signe de vie. »

Au point où le Comité a décidé de faire appel à Mediation Services, l'agence des services à la médiation fondée par le Mennonite Central Committee.

Marcien Ferland résume l'enjeu :

« Notre différend repose sur le fait que le contrat stipule que l'artiste doit soumettre une reproduction fidèle du personnage dans la photo. Miguel nous a indiqué qu'il estime avoir créé un ouvrage qui ressemble à Georges Forest. »

Le contrat pour l'artiste est de 30 000 $, soit de 31 500 $ avec la TPS. Le Comité lui a remis 21 680 $ pour le travail déjà accompli. L'artiste doit préparer le buste en bronze et en assurer le transport jusqu'au parc Provencher, à Saint-Boniface.

Lors de l'AGA, un nouveau conseil d'administration a été élu : Marcien Ferland, président; Gisèle Grégoire, secrétaire; Carolyn Duhamel, trésorière. Jocelyne Desaulniers, Hélène Martin et Brenda Ferland ont été élues conseillères. (1)

Le nouveau CA a tenu sa première réunion dès la levée de séance de l'AGA. Le conseil a choisi d'attendre d'avoir un retour de Miguel Joyal. Marcien Ferland poursuit : « Nous lui avons déjà envoyé un courriel l'invitant à une médiation pour régler nos différends. Nous ne savons pas si nous réussirons à nous entendre à temps pour respecter la date que nous nous étions donnée. Il est possible que nous ayons à reporter le dévoilement à l'automne. »

Un possible retard qui pourrait nuire au Comité. On se rappellera que le 15 juin 2017, le Comité avait reçu une subvention de 25 000 $ de la Ville de Winnipeg pour le monument. Caisse Groupe Financier a par la suite versé 2 500 $. Francofonds a également donné suite, en accordant 2 000 $ au Comité.

Marcien Ferland tient à apporter la précision suivante : « Ces dons n'imposent aucune condition par rapport à une date pour compléter le monument. Par contre, nous avons prélevé 4 965 $ en dons, en indiquant le 13 juin comme date de dévoilement. Si nous ne pouvons pas respecter la date, il va falloir prévenir nos donateurs. »

(1) L'ancien conseil d'administration était composé de : Marcien Ferland, président; Henri Marcoux, vice-président; Gisèle Grégoire, secrétaire; Carolyn Duhamel, trésorière; Jocelyne Desaulniers et Jacques Rollier étaient conseillers. Jacques Rollier a quitté ses fonctions en mars pour des raisons personnelles. Henri Marcoux a démissionné le 9 avril.

Des projets ponctuels qui pourront aboutir

De l'argent à saveur culturelle

Le Fédéral a remis 122 630 $ pour aider la Société historique de Saint-Boniface, la Maison Gabrielle-Roy et l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba à compléter des projets axés sur la dimension humaine de la culture.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


Gilles Lesage, avec quelques images du Fonds Étienne-Gaboury tirées des archives de la Société historique de Saint-Boniface.
photo : Daniel Bahuaud

La Société historique de Saint-Boniface a obtenu 30 000 $ pour élaborer une exposition permanente sur l'architecte Étienne Gaboury.

Gilles Lesage, son directeur, détaille l'ampleur du projet : « Le 15 mai, nous allons dévoiler l'exposition, qui portera sur Gaboury et la Cathédrale de Saint-Boniface. C'est un édifice clé de l'ouvrage de l'architecte, reconnu internationalement.

« Nous avons embauché Annie Langlois, la muséologue, et Thomas Brès, un designer habile. Les deux sont connus pour avoir préparé l'exposition sur le 100e de *La Liberté* et l'exposition permanente sur l'École des infirmières à l'Hôpital Saint-Boniface. »

Une composante itinérante sera également conçue, pour faire connaître les édifices en région conçus par Étienne Gaboury. « On connaît bien la Monnaie royale canadienne, mais connaît-on la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, ou encore l'église de Saint-Claude? L'exposition rappellera les contributions de l'architecte à la campagne. Elle sera plus tard présentée dans des écoles ou d'autres endroits publics de communautés francophones. »

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba a reçu 30 000 $ pour un deuxième volet du projet interculturel *Retour à l'arbre de la vie*. Paulette Duguay, sa présidente, rappelle qu'en 2015, son organisme, en partenariat avec l'Accueil francophone, avait permis à des nouvelles arrivantes de briser l'isolement et d'échanger avec des aînées de souche métisse.

« Chaque semaine, des grands-mères africaines et métisses se sont rencontrées pour partager leur culture et, surtout, des récits qui provenaient de leurs cultures. Pour le deuxième volet, il y aura des échanges culinaires. Nos dames se partageront des recettes. Et aussi des perspectives spirituelles. Toujours dans le but de constater les différences et les ressemblances de leurs valeurs, et d'assurer leur transmission. »

La Maison Gabrielle-Roy a encaissé 62 630 $ pour plusieurs projets, notamment *Gabrielle Roy traduite*, exposition ouverte au public depuis le 9 avril.

Sébastien Gaillard, son directeur, décrit les facettes de l'exposition, qui sera présentée jusqu'au 31 mars 2019 :

« Annie Langlois et Thomas Brès ont fait un travail fascinant. Au premier étage, ils ont imprimé sur les murs des extraits d'œuvres de Gabrielle Roy, mais en roumain, en coréen, en italien, en espagnol, etc. Grâce à une tablette qui peut capter et reconnaître les textes, un visiteur peur obtenir la traduction. Et même entendre le texte dans la langue de traduction.

« Il y a un côté ludique, mais l'exposition fait aussi le point sur la difficulté qu'on peut avoir à traduire un ouvrage littéraire. Jusqu'à présent, Gabrielle Roy a été traduite dans 18 langues. Les premiers à vraiment entreprendre l'exercice étaient ceux du Bloc de l'Europe de l'Est après la parution, en 1945, de ***Bonheur d'occasion***. L'intérêt était sans doute que le roman se déroule dans un quartier ouvrier de Montréal, dont la vie ressemblait un peu à celle des gens de cette région.

« C'est la Corée qui a traduit le plus l'ouvrage de l'auteure. Gabrielle Roy les attire tout particulièrement. Cette année, on a reçu des jeunes coréens. Ils ont passé un après-midi à l'étage, en méditation. »

Le Plan d'action 2018 – 2023 : combien pour qui?

Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, le gouvernement fédéral a fait savoir le 13 avril le montant de financement opérationnel dont disposeront huit organismes pour les cinq prochaines années.

Les sommes ont été calculées selon les niveaux de l'ancien Plan d'action pour les langues officielles 2013-2018. Il est possible que ce financement de près de 2,5 millions $ soit bonifié dans les mois à venir.

L'Association culturelle franco-manitobaine (500 000 $); le Cercle Molière (280 000 $) ; le Conseil jeunesse provincial (525 000 $); la Fédération des aînés franco-manitobains (185 250 $); la Maison des artistes visuels francophones (375 000$); la Radio communautaire du Manitoba (440 000 $); l'Association des radios communautaires de l'Ouest et des Territoires (54 600 $); le Réseau des grands espaces (60 010 $).

Les nouveaux visages du CA de la SFM

DOMINIQUE ARBEZ :

Petite enfance : tant d'obstacles à surmonter



Depuis novembre 2017, *La Liberté* vous a amené chaque semaine à la rencontre d'un des 22 nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), élu le 12 octobre.

Cette série se conclut avec le parcours et les aspirations de Dominique Arbez.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Dominique Arbez est la dernière membre à se joindre au conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine. Le 22e siège a été ajouté pour représenter le secteur de la petite enfance. Un domaine qu'elle estime « crucial » pour assurer l'avenir de la francophonie.


Dominique Arbez. Au centre de ses préoccupations : l'appui aux familles.
Archives La Liberté

Pour Dominique Arbez, il n'était pas pensable d'exclure le secteur de la petite enfance du nouveau CA de la SFM.

« Il nous fallait cette voix. Il fallait que la petite enfance soit à la table. Alors quand Sophie Freynet-Agossa a proposé, lors de l'AGA de la SFM du 12 octobre dernier que la petite enfance soit aussi représentée au CA de la SFM, j'étais ravie. La Fédération des Parents du Manitoba (FPM) devenait désormais membre organisationnel représentant une clientèle spécifique. »

Originaire de Sainte-Anne, Dominique Arbez est professeure et coordonnatrice du programme régulier en éducation de la petite enfance à l'Université de Saint-Boniface (USB).

« Lorsque la FPM a proposé des candidatures, je me suis tout de suite présentée, en raison de mes convictions et de mon expertise. J'ai une adolescente et un enfant adulte. Alors comme parent, je sais d'expérience combien difficile ça peut être de trouver des ressources en français pour ses enfants. J'ai fréquenté les Centres de la petite enfance et de la famille, que j'ai beaucoup appréciés.

« J'ai aussi connu le défi de trouver des places en garderie. J'ai donc énormément apprécié l'établissement de la garderie scolaire à l'école Précieux-Sang.

« Je ne suis pas la seule à avoir relevé ces défis. J'ai côtoyé des parents qui vivaient les mêmes problèmes. Des couples francophones, comme des couples exogames. Heureusement, j'avais un réseau fort. J'étais bien entourée. Je souhaite le même appui aux nouveaux parents. Parce qu'on laisse trop souvent les familles se débrouiller seules.

« Si on se rendait compte à quel point une petite enfance où le français est très présent assure une meilleure réussite linguistique pour l'enfant, on travaillerait encore plus fort pour livrer de meilleurs services aux familles, et une meilleure éducation pour les enfants. »

Pour Dominique Arbez, « c'est essentiel que le CA de la SFM milite pour plus de services en petite enfance ». « Le Fédéral vient d'accorder du financement important pour nos services de garde. C'est une excellente nouvelle, étant donné qu'on se bat pour des garderies depuis plusieurs générations. À l'USB, on parle d'une garderie depuis 1982! L'annonce récente qu'elle sera établie avec du financement fédéral est encourageante. Mais il reste encore des besoins en région, et même en ville. Le Centre soleil à St. James a connu des difficultés. La Garderie des Bambins à Saint-Boniface aussi. Et à Thompson, il y a une pénurie de places dans les garderies. Et puis il faut avoir plus de personnel, et plus de personnel qualifié. »

Autre obstacle à surmonter : répondre aux besoin des minorités au sein de la minorité. Dominique Arbez s'explique : « Les nouveaux arrivants cherchent à s'intégrer dans la francophonie. Ils ont besoin de plus d'appui. Et que faire des familles à revenu faible? Ou des familles LGBTQ, ou encore celles qui ont des enfants avec des besoins spéciaux? »

CULTUREL

Les livres à l'honneur le 21 avril

D'abord séduire de nouveaux lecteurs

La Maison Gabrielle-Roy et d'autres partenaires reprennent l'idée d'un salon du livre avec un cachet particulier. (1) L'objectif est de faire la part belle à la poésie et de regrouper les acteurs du monde littéraire francophone manitobain.



mberckvens@la-liberte.mb.ca

Ne dites pas « Salon du livre », dites plutôt « Petite fabrique poétique éphémère ». C'est sous cette appellation en effet que la Maison Gabrielle-Roy a choisi de susciter la curiosité. Sébastien Gaillard, le directeur de la Maison Gabrielle-Roy décortique le concept : « *Petite*, parce que c'est humble. *Fabrique*, parce que l'on ne sait pas sur quoi cela va déboucher. *Ephémère*, car cela dure un jour. *Poétique*, car c'est ce qu'il y a de plus vital dans nos existences à tous. On a ajouté quand même l'appellation *salon du livre*, pour le grand public. »

Une dizaine d'auteurs seront présents à ce nouveau rendez-vous : Ginette Fournier, Monique LaCoste et Rob Malo, Paul Brochu, Christian Violly, Charles Leblanc, Bertrand Nayet, J.R. Léveillé, Laurent Poliquin, Lise Gaboury-Diallo ou encore, la jeune auteure en herbe Amber O'Reilley. À côté des traditionnelles dédicaces, des animations seront proposées. Les poètes vont être invités à lire leurs textes. La radio communautaire *Envol* retransmettra ces lectures en direct.

Comme la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur se tient le 23 avril et tombe cette année sur un lundi, c'est la date du 21 avril qui a été choisie. Une table ronde sur le thème du droit d'auteur sera d'ailleurs animée par Emmanuelle Rigaud, la directrice générale des Éditions du Blé. Pour elle, cette initiative n'est qu'un début : « J'espère que cela va ramener du monde et que le mouvement va prendre de l'ampleur avec les années, amener des nouveaux lecteurs et auteurs. C'est un petit début de salon du livre, une prémisse qui a son importance. Si l'initiative se renouvelle et si ça s'agrandit, d'autres auteurs vont vouloir venir, d'autres éditeurs vont vouloir installer leurs livres, c'est en ça que cette initiative est importante. » Pour sa part, Sébastien Gaillard espère rassembler au moins 200 personnes.



Sébastien Gaillart.

photo : Marie Berckvens

Hasard du calendrier, le 21 avril, se tient aussi le Forum sur l'avenir de l'éducation en français au Manitoba, mis sur pied par les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, au centre scolaire Léo-Rémillard.

(1) La petite fabrique poétique éphémère ou salon du livre francophone aura lieu ce samedi 21 avril, à partir de 13 h 30, à l'Université de Saint-Boniface.



IMAGINATION
INNOVATION
ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Une merveille pour les visiteurs de Winnipeg

Depuis son ouverture en juillet 2017, La Cabane Guesthouse a vu défiler dans son auberge de jeunesse des voyageurs du monde entier. Forte de ce succès, la fondatrice et gérante de l'auberge, Dominique Noël, est aujourd'hui finaliste de La Fosse aux Lions! Une nomination qui pourrait lui permettre de développer davantage le potentiel de son auberge située au cœur de Saint-Boniface.

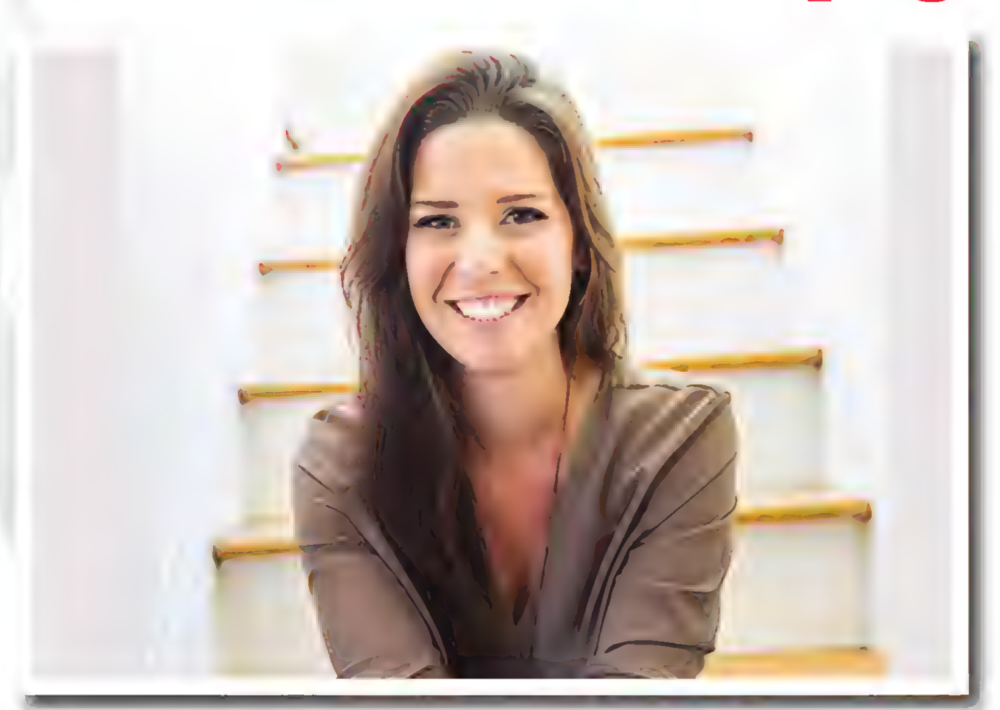
Dominique Noël a exploré de nombreux pays et accumulé les séjours en auberge de jeunesse. C'était le temps de rendre la pareille. « Je vois La Cabane Guesthouse comme un lieu de belles rencontres au cœur de notre si belle ville », souligne-t-elle.

Beaucoup de jeunes se sont déjà arrêtés à La Cabane Guesthouse pour quelques nuits. Dominique Noël vise en effet la clientèle 20-35 ans. « La plupart de ces gens voyagent seuls et viennent d'Europe, surtout d'Allemagne. Contrairement à ce que l'on pense, Winnipeg est une ville très fréquentée par les touristes. »

Un autre point fort de La Cabane Guesthouse? Ses prix concurrentiels. « Ce genre de clientèle veut voyager plus et plus longtemps. Un séjour en auberge de jeunesse abordable, c'est l'idéal pour eux. »

Encore plus qu'une auberge de jeunesse, La Cabane Guesthouse contribue à faire vivre le tourisme à Saint-Boniface et, plus largement, à Winnipeg. « Ma mission, c'est de trouver à mes clients quoi faire en une journée ou deux. Et il y a tant à découvrir! Parfois, certains décident de prolonger leur séjour, ou même de revenir! »

Avec la Fosse aux Lions, « je veux partager mon grand projet avec une plus grande partie de la communauté, et peut-être de toucher un nouveau public, indique Dominique Noël. J'ai vraiment hâte de montrer au jury ce que j'ai en tête pour l'avenir ».



La finaliste de la Fosse aux Lions 2018, Dominique Noël.

Guérir le monde avec la pleine conscience

Educalme, c'est le projet de deux meilleures amies, Josianne Barnabé et Kailey Lefko. Toutes deux enseignantes de formation et instructrices de yoga par passion, elles comptent bien révolutionner le monde de l'éducation avec leurs ateliers de pleine conscience.

« On souhaite outiller les enseignants pour utiliser la pleine conscience avec leurs élèves, afin de créer une atmosphère productive, calme et bénéfique pour la santé mentale des enfants », révèlent-elles.

Lorsqu'elles étaient enseignantes, elles ont pu constater que certains élèves vivaient trop souvent des situations de stress. « Nous avons commencé à développer des stratégies en classe, avec nos propres activités de pleine conscience, raconte Kailey Lefko. Avec seulement cinq minutes d'atelier le matin, on a remarqué une immense différence. »

En effet, les résultats sont indéniables : les élèves sont plus heureux, plus calmes, plus motivés, et ils font preuve de plus de compassion et d'une plus grande estime d'eux-mêmes. Très vite, face au succès de leur démarche, leurs collègues ont commencé à leur demander des conseils. Seul souci : il n'y a presque aucune ressource disponible pour appliquer ces activités, et encore moins en français. Pour les deux Manitobaines, il était donc temps de créer Educalme.

Educalme, c'est tout d'abord une série d'ateliers que les deux entrepreneures animent dans les écoles. Elles offrent également deux types d'abonnements en ligne : *École Educalme*, qui regroupe des cours de pleine conscience prêts à être mis en pratique par les enseignants; et *Famille Educalme*, qui contient uniquement les pratiques de pleine conscience audio.

Avec la Fosse aux Lions, Josianne Barnabé et Kailey Lefko veulent « partager les bienfaits de la pleine conscience à la communauté et développer nos partenariats avec les écoles. Surtout, on espère pouvoir aider à réduire le stress et l'anxiété autant que possible, dans le monde entier! »



Les finalistes de la Fosse aux Lions 2018, Kailey Lefko et Josianne Barnabé.



Le Monkey Bar, produits végétaliens à succès

En 2017, le Monkey Bar n'était qu'un projet étudiant pour Rahim Limam, qui a reçu son diplôme en Administration des affaires de l'Université de Saint-Boniface l'automne dernier, et Muriel Dupuis, qui obtiendra ce même diplôme en mai prochain.

Les deux entrepreneurs en herbe avaient ouvert un kiosque sur l'Esplanade Riel offrant des produits frais et santé aux petits et grands gourmands durant l'été. Très vite, c'est un succès. « Nous avons eu des retours très positifs, se réjouit Muriel Dupuis. Depuis longtemps, nous voulions nous lancer dans ce genre de projet. On se sent sur une bonne voie pour continuer. »

Pour l'été 2018, les deux gérants du Monkey Bar ont déjà prévu d'ajouter de nouveaux produits et d'agrandir leur menu. « Nous espérons servir de la crème glacée végétalienne et pouvoir créer de nombreux nouveaux desserts, confie Rahim Limam. On a également décidé de faire des petites pâtisseries au four, dont des macarons à base de plantes. »

Car la force de leur projet réside probablement dans son menu de qualité. Non seulement la mission du Monkey Bar est de servir des produits à base de fruits frais et sans sucre ajouté, mais ce bar est aussi le premier à servir des produits 100 % végétaliens.

« Les options sont très limitées pour les végétaliens à Winnipeg, encore plus à Saint-Boniface, et elles ne sont pas toujours fraîches ou santé », indiquent les deux entrepreneurs.

Sa créativité et son concept unique permettent au Monkey Bar de se démarquer sur le marché. Muriel Dupuis et Rahim Limam voient loin pour leur projet, plus loin que l'Esplanade Riel.

« On espère vraiment gagner la Fosse aux Lions. Cela nous permettrait de rendre notre concept plus fort et visible à une nouvelle clientèle. »



Les finalistes de la Fosse aux Lions 2018, Rahim Limam et Muriel Dupuis.

Un passionné pour s'occuper de vos arbres

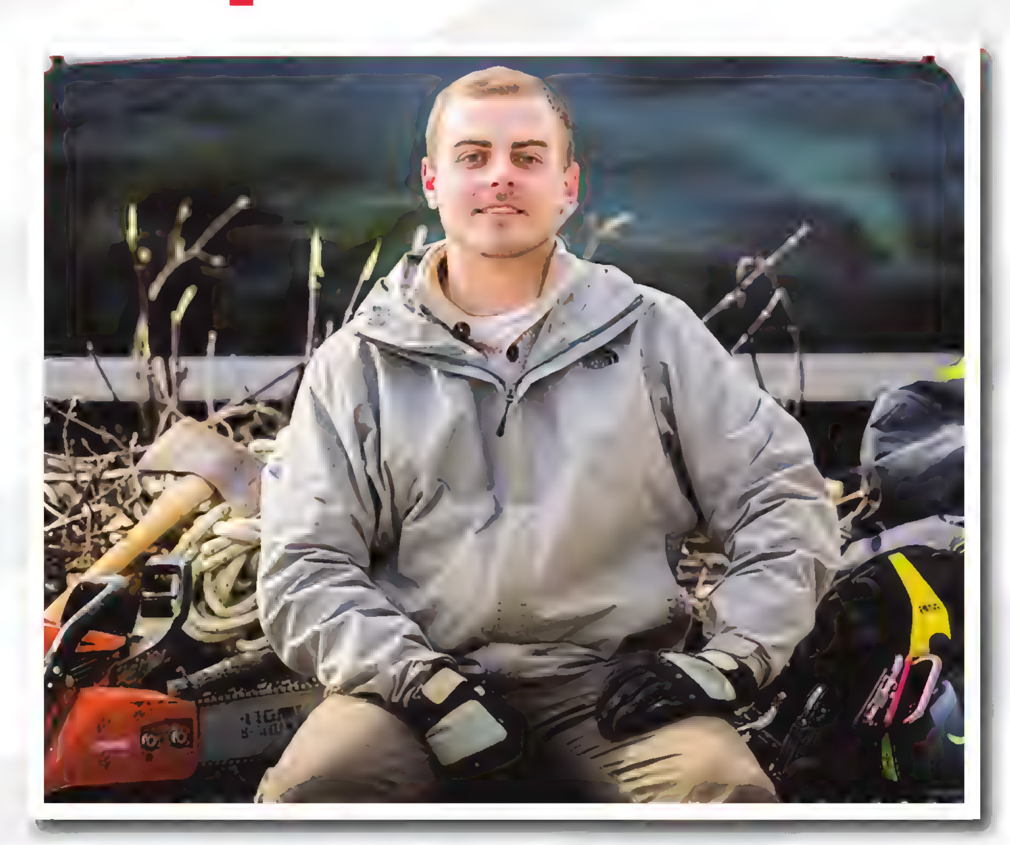
Pierre Soulard a lancé sa propre entreprise d'arboriculture en 2017. Tenace et autodidacte, l'entrepreneur réussit à gérer seul Anura Tree Care. Élagage, plantation, urbanisme ou bien consultation, on touche à tout chez Anura Tree Care! L'une des spécialités de Pierre Soulard, c'est l'élagage chez les particuliers.

« C'est très technique d'élaguer un arbre, surtout ceux qui poussent entre les maisons. Il faut être capable de les couper sans endommager les autres. Je m'assure que ce travail soit parfaitement fait pour chacun de mes clients », raconte-t-il.

Un travail de qualité à prix compétitif, c'est la devise de l'entrepreneur, qui s'est notamment donné comme objectif d'augmenter et diversifier ses contrats à travers toute la province. S'il remporte la Fosse aux Lions, cela pourrait aussi l'aider à améliorer ses équipements, et ainsi son efficacité au travail, tout en réduisant les coûts. « La compétition est féroce dans la région. Il y a au moins 150 entreprises d'arboriculture. C'est pourquoi j'aimerais offrir mes services partout au Manitoba, le plus loin possible. »

Sa passion pour le plein air et les arbres, Pierre Soulard la nourrit depuis tout petit. Ayant grandi à La Broquerie puis à Saint-Georges, il a passé une grande partie de son enfance dans la forêt, avec les arbres. « J'ai toujours su qu'il me fallait un travail en plein air. J'ai occupé plusieurs emplois avant, mais je ne m'y sentais pas épanoui. Maintenant, je fais ce qui me plait le plus et c'est un bonheur tous les jours. »

Pierre Soulard souhaite désormais continuer de se perfectionner en arboriculture, en passant une nouvelle certification de niveau international. De quoi nourrir l'ambition de l'homme d'affaires manitobain. « Ce milieu est fascinant! On n'a jamais fini d'apprendre sur les arbres, et cela concerne le monde entier », conclut-il.



Le finaliste de la Fosse aux Lions 2018, Pierre Soulard.

Un merci chaleureux à nos généreux partenaires. Votre appui est fort apprécié.















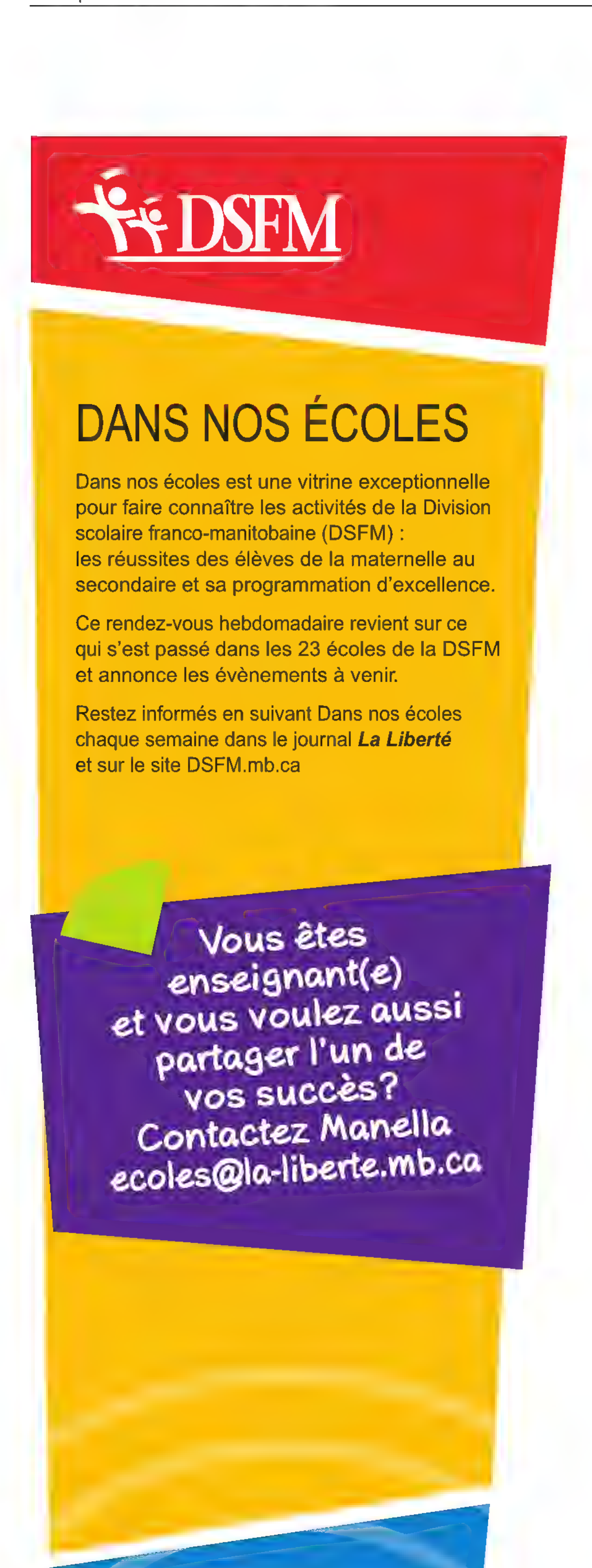






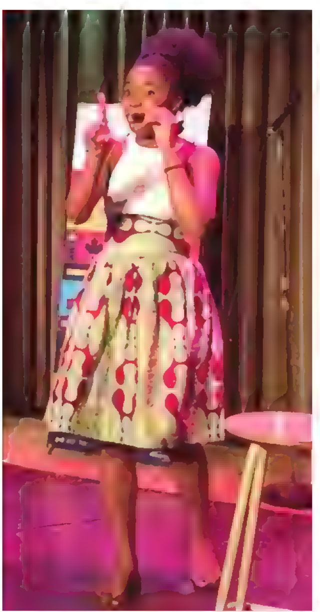






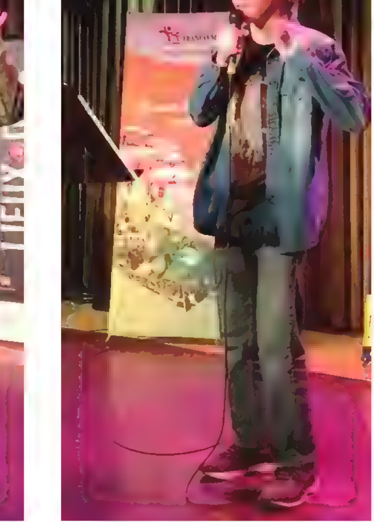
Les jeunes humoristes de Gilbert-Rosset ont pris leur envol

Comédie – Spectacle – Programmation


Clarisse Moza, 10e année.


David Wile, 9e année.


Samuel Collet, 10e année.


Troy Vuignier, 9e année.

Dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie, plusieurs élèves de la DSFM ont suivi une formation d'humour afin de participer à un spectacle au CCFM le 17 mars dernier. Confidences de quatre élèves de l'École communautaire Gilbert-Rosset.

Clarisse Moza, 10e année

« Je voulais essayer quelque chose de nouveau, et on m'a proposé cette formation. Alors je me suis dit, pourquoi pas? Au début, je ne savais pas quel sujet choisir. Puis j'ai fini par écrire un sketch sur les différences entre les lois au Canada et celles du Burundi, d'où je viens. Par exemple, pour conduire ici, il faut un permis, et il y a des caméras dans la rue. Au Burundi, il n'y a pas vraiment de feux, et si tu sais conduire, tu conduis! Si la police te voit sans permis, c'est une grosse affaire. Mais sinon, ce n'est pas vraiment obligatoire…

> *« On apprend en s'amusant, les enseignants nous aident et on n'a vraiment pas l'impression de travailler. »*
> David Wile, 9e année.

Quand j'ai commencé à répéter, j'avais des difficultés avec le vocabulaire, mais ma mère m'a encouragée. Au moment de rentrer sur scène, j'étais en habits traditionnels, et j'avais un tambour pour entrer et sortir. Ça m'a aidé d'être entourée par ma culture et de savoir que je représentais mon pays. »

David Wile, 9e année

« En regardant les humoristes à la télévision, je me disais que ça serait un travail cool à faire. Alors quand j'ai eu l'opportunité, j'ai essayé. Le comédien Jérémie Larouche, du Québec, est venu à l'école plusieurs fois pour nous aider à nous préparer. Il nous a dit de travailler sur un sujet qu'on aimait, comme nos passe-temps, et de trouver des choses drôles à dire là-dessus.

Quand je suis monté sur scène, j'étais stressé, parce que c'était ma première fois. Mais quand j'ai commencé à parler, j'ai réalisé que le public était là pour me voir, donc je me suis détendu et j'ai pris du plaisir. Je recommande cette activité à ceux qui aiment faire rire les autres. On apprend en s'amusant, les enseignants nous aident et on n'a vraiment pas l'impression de travailler. »

Samuel Collet, 10e année

« J'aime m'impliquer dans les activités proposées par la DSFM. Je fais de l'improvisation, et je suis à l'aise sur scène. Alors faire un sketch devant un public était facile pour moi. J'ai décidé de travailler sur la musique. Jérémie Larouche m'a aidé à développer mon sketch en quelque chose de plus grand. J'ai pris tout ce qui tournait autour de la musique pour avoir plus de contenu à utiliser. »

Troy Vuignier, 9e année

« Beaucoup de personnes de ma famille pensent que je suis drôle, alors j'ai voulu essayé cette activité pour faire rire les autres. C'était stressant quand on a commencé, mais après deux ou trois classes, on avait plusieurs blagues prêtes pour le spectacle.

Le jour du spectacle, j'étais tellement stressé que je ne voulais plus le faire du tout. Mais en voyant David présenter, ça m'a motivé et je suis monté sur scène à mon tour. Finalement, faire cette activité m'a donné une plus grande confiance en moi. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas. »



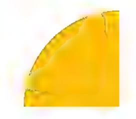
Célébrons nos succès!

Félicitations aux élèves de 5e année de la classe de Richard Bazin, à l'École Christine-Lespérance, gagnants provincial au concours Franco-portraits organisé par L'Association canadienne d'éducation de langue française dans toutes les provinces canadiennes. Les élèves, qui devaient choisir un mot reflétant leur attachement à la culture francophone et l'écrire avec leurs corps, ont décidé, après une riche discussion, d'épeler le mot Francophonie.



Abigail Sparks,
2e année,
École communautaire Aurèle-Lemoine

« J'aime venir à l'École Aurèle-Lemoine parce que ma maman parle le français, et j'aime le français. Je lis beaucoup de livres dans cette langue. Un de mes préférés s'appelle *Le rouge, c'est bien mieux*. Il parle d'une petite fille qui fait des choix par elle-même. »



Lumière sur le Collège Louis-Riel

« Voyager, c'est quelque chose de formidable! »

Voyages – Découverte – Culture





Chaque année, les élèves du Collège Louis-Riel peuvent participer à une variété de voyages provinciaux, nationaux et internationaux.

Les Voyageurs. Le mot désigne les équipes sportives du Collège Louis-Riel. Mais il pourrait aussi décrire les élèves de l'école qui, année après année, ont plusieurs opportunités de visiter le monde.

Le Canada, les États-Unis, la France, l'Espagne, les élèves de Louis-Riel traversent les frontières des provinces et des autres pays pour enrichir leurs connaissances. Des expériences rendues possibles par le soutien sans faille de la direction, mais aussi par des enseignants passionnés qui sautent à pieds joints dans ces aventures. C'est le cas de Marc Bissonnette. Cette année, il a accompagné les élèves à Bayeux, en France pour assister aux Prix Bayeux, qui reconnaissent le travail de journalisme de guerre, puis à New York, aux États-Unis, pour participer à une simulation des Nations Unies.

« Voyager avec des jeunes de notre âge, rencontrer d'autres jeunes, c'est toujours amusant. »
Simon Boily, 12e année.

« On ne peut pas passer à côté d'une chance de donner aux élèves l'opportunité de voir ce qui se fait en journalisme, et de leur donner une nouvelle vision du monde. Les voyages pédagogiques, c'est faire vivre aux jeunes des expériences qu'ils n'auraient pas autrement. Ils ont passé du temps avec des jeunes du rural en France, ils ont débattu et parlé au podium devant des élèves du monde entier à New York. C'est fantastique. »

Catherine Robert, en 12e année, a participé à ces deux voyages. « Associer l'éducation aux voyages est une bonne occasion de découvrir des endroits magnifiques, tout en apprenant des choses. J'avais déjà participé à la simulation des Nations Unies l'an dernier, et l'expérience nous a aidés à être mieux préparés et à mieux participer dans nos comités. À la fin de la simulation, nous avons reçu une récompense de distinction pour notre travail dans les différents comités. »

Callum Kilgour, également en 12e année, faisait aussi partie du voyage à Bayeux. « C'était un regroupement de jeunes avec des intérêts semblables. On a pu beaucoup apprendre sur le journalisme, la démocratie et les libertés. J'ai beaucoup apprécié de visiter les plages du débarquement, et de passer deux jours à Paris. »

En mars, 19 élèves de 11e et 12e années se sont envolés pour l'Espagne, un voyage organisé tous les deux ans par Liliana Ardiles. « Nous avons fait un tour de Barcelone en vélo et une visite de la Sagrada Familia. Nous avons visité le Palais royal d'Espagne à Madrid, et la cathédrale à Séville. Les élèves ont aussi dansé le flamenco à Grenade, et ils ont rencontré des jeunes Espagnols d'une école à Valence. Pour nos jeunes, ce voyage permet de transposer la salle de classe à la réalité. C'est vraiment une expérience enrichissante sur le plan linguistique et culturel. Et pendant le voyage, leurs yeux brillent. On voit toujours cette soif de voir plus, d'apprendre plus. C'est incroyable. »

Bayeux, New York, Brandon, l'Espagne : Simon Boily, en 12e année, était de tous les périples. « Voyager, c'est quelque chose de formidable! Et voyager avec des jeunes de notre âge, rencontrer d'autres jeunes, c'est toujours amusant. En Espagne, on se réveillait tôt, et tout paraissait très rapide. On était très occupés, c'est certain. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 20 avril,
Championnat divisionnaire de badminton,
9e et 10e années.

Du 23 au 25 avril,
Camp MTS,
(Camp mathématiques, technologie et sciences),
5e et 6e années,
Camp Moose Lake.

Le 26 avril,
Championnats divisionnaires de badminton,
7e et 8e années.

Du 27 au 29 avril,
Camp MCA Ouest,
9e à la 12e année.

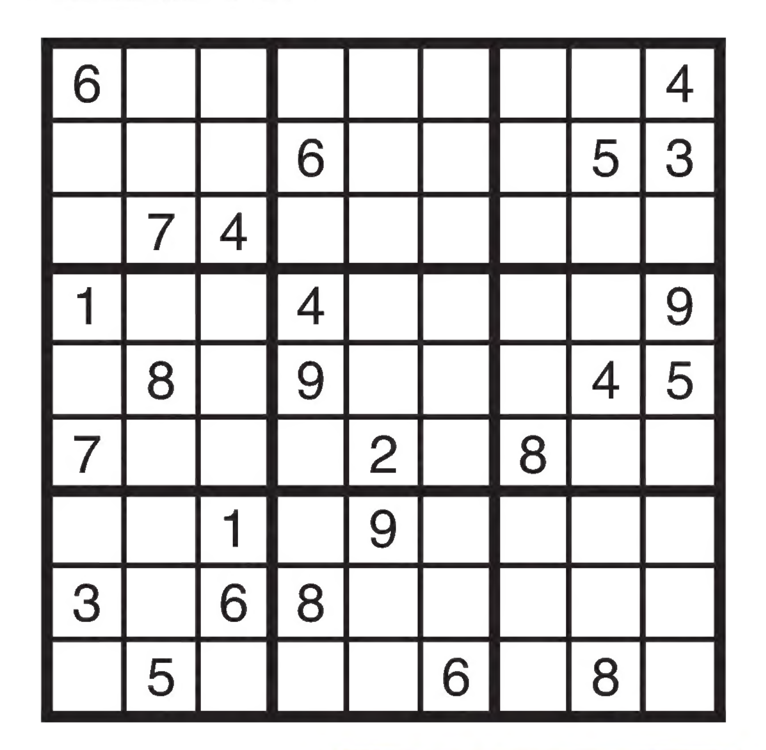
LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 25 avril à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.



SUDOKU

PROBLÈME N° 597



6								4
			6				5	3
	7	4						
1			4					9
	8		9				4	5
7				2		8		
		1		9				
3		6	8					
	5				6		8	

RÉPONSE DU N° 596

7	8	9	4	2	1	3	6	5
6	1	3	5	9	7	2	4	8
2	4	5	3	8	6	7	1	9
9	3	2	6	5	4	1	8	7
4	6	7	2	1	8	5	9	3
1	5	8	9	7	3	6	2	4
8	7	6	1	3	9	4	5	2
3	2	4	8	6	5	9	7	1
5	9	1	7	4	2	8	3	6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 966

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3										■		
4				■								■
5			■									
6					■							
7		■							■			
8								■				
9							■					
10						■						
11				■							■	
12									■			

HORIZONTALEMENT

1- Qui correspond à une participation financière.
2- Fit peur à quelqu'un. – Prénom féminin.
3- Comprendre, contenir. – Perçu.
4- Cause la mort. – Mollusque des mers chaudes.
5- Infinitif. – Représentent par la parole.
6- Bolet comestible. – Récipient comme fosse d'aisance mobile.
7- Dégénère en abcès. – Opération des postes.
8- D'un pôle. – Poil long et rude.
9- Propagateur d'une doctrine. – Feuille distribuée à des fins de propagande.
10- Dans le Gard. – Mélange fourrager de céréales et de légumineuses.
11- Large cuvette. – Prénom féminin.
12- Action d'émerger. – Possessif.

VERTICALEMENT

1- Qui participe.
2- Effrayé. – Provoque un état d'euphorie.
3- Prénom masculin. – Pigeon ramier.
4- Roche poreuse. – Enlève le bât au cheval.
5- Prénom féminin. – Chardons épineux.
6- Symbole d'une écriture. – Mesure itinéraire chinoise.
7- Hamster. – Dans la pensée chinoise ancienne, principe suprême d'unité du cosmos.
8- Malmène, s'acharne contre. – Qui est triple.
9- Qui a réussi socialement. – Sang-froid, courage.
10- Personnel. – Marquages au moyen de lettres.
11- Personne qui découvre un trésor.
12- Éclat. – Se dit de teintes artificielles données à des étoffes.

RÉPONSES DU N° 965



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	I	G	N	A	N	T	E	■	T
2	R	E	T	R	A	I	T	A	■	B	A	H
3	E	N	T	E	R	■	T	R	A	I	R	E
4	S	T	A	N	D	A	R	D	I	S	A	S
5	C	E	R	E	A	L	E	■	R	E	N	E
6	R	U	D	E	■	E	M	M	E	L	E	■
7	I	R	E	■	A	P	P	O	S	A	I	T
8	R	■	R	A	V	I	E	R	■	I	D	E
9	E	T	A	L	O	N	N	A	I	■	E	N
10	N	I	■	P	I	E	T	I	N	E	■	D
11	T	R	A	I	N	S	■	N	E	V	E	U
12	■	A	N	N	E	■	P	E	S	E	E	S

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Êtes-vous d'accord avec moi pour dire que le printemps prend son temps cette année? Je me demande ce qu'en pense les oiseaux migrateurs. Imaginons ces propos tenus par Bernard et Bernadette Bernache :

- Je te remercie Bernard pour m'avoir convaincue de te suivre!
- Voyons, Bernadette! Moi, j'étais sous l'impression que tu voulais revenir aussi. Ce n'est quand même pas ma faute si le temps est froid!
- On était tellement bien sous le soleil du Mexique! C'est là que je suis la plus détendue. Mais monsieur voulait partir au plus vite parce qu'il avait « senti » que le temps était plus doux dans le nord! Félicitations pour ton grand flair! Nous voilà tout frileux au Manitoba. Ça nous fait une belle jambe!
- C'est parce qu'on n'a pas de jambes...
- Pourquoi a-t-il fallu que je t'écoute? Je m'en mords les doigts!
- Euh... On n'a pas de doigts non plus...
- As-tu fini de me casser les pieds?
- On n'a pas de p...
- Si tu continues, je te quitte et tu te retrouveras le bec dans l'eau!
- Ah! ça, un bec, on en a un... Mais, Bernadette! Bernadette! Où vas-tu?

Bernadette n'est sûrement pas allée loin, les bernaches se mettent en couple pour la vie. Avez-vous noté les erreurs de langue à corriger dans le dialogue? Il y en a deux. Voyez la réponse à la page 19.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine.

Ce printemps tardif suscite bien des interrogations au sein des fleurs printanières également, comme le crocus :

« Bon! "Crocus" qu'on fait? On sort ou pas? »

Eddy Moidon



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA (AMBM)
POSTE À TEMPS PLEIN

Vous êtes une personne orientée vers les résultats, passionnée et visionnaire?
Vous êtes bilingue (français et anglais),
possédez un leadership rassembleur et une bonne capacité à communiquer avec une grande diversité de publics?

Depuis près de 25 ans, l'AMBM agit en tant que catalyseur du développement, de la prospérité et de la pérennité des collectivités bilingues du Manitoba. L'AMBM est reconnue comme un chef de file politique et stratégique pour regrouper, appuyer et représenter une gouvernance municipale forte et solidaire.

Nous sommes présentement à la recherche d'une nouvelle direction générale motivée et inspirée à contribuer au mandat et à la vision de l'organisation, ainsi qu'au développement et à la prospérité des collectivités bilingues du Manitoba.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse suivante :
ambm.ca

Les candidatures doivent nous parvenir par courriel au plus tard
le jeudi 3 mai 2018 à 17 h (heure avancée du Centre),
à l'attention de M. Louis Tétrault
dg_ambm@ambm.ca





Professeure ou professeur de chimie organique, poste de professeur régulier pouvant mener à la permanence

Fondée en 1818, l'Université de Saint-Boniface est le plus grand établissement d'enseignement postsecondaire francophone de l'Ouest canadien. L'USB a participé à la création de l'Université du Manitoba et lui est affiliée. C'est une communauté intellectuelle stimulante qui offre d'excellentes conditions de travail, la possibilité d'enseigner à de petits groupes d'étudiants, et un campus à échelle humaine dans une ville abordable et dynamique. L'Université de Saint-Boniface est située au cœur du continent et de Winnipeg, à quelques pas du Musée canadien pour les droits de la personne.

Profil du poste :
- Enseigner des cours et des laboratoires de chimie organique de 1er cycle universitaire
- Activités de recherche et de publication
- Participation aux activités éducatives et administratives de l'Université et du Département des sciences expérimentales
- Service à la communauté

Compétences requises :
- Détenir un doctorat (Ph.D.) en chimie, ou être sur le point d'en détenir un
- Expérience en enseignement universitaire
- Expérience dans la préparation et l'enseignement de laboratoires de chimie
- La capacité d'enseigner dans d'autres disciplines connexes serait un atout
- Bon dossier de recherche et de publications
- Être sensible aux réalités et enjeux de l'enseignement et de la recherche en milieu minoritaire francophone

Entrée en fonction : le 1er août 2018

Rémunération : Selon la convention collective

Veuillez soumettre un dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitæ, philosophie d'enseignement de deux pages et plan de recherche de deux pages) et demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation, le tout par courriel, avant vendredi le 18 mai 2018 à :

Monsieur Alexandre Brassard, doyen
Faculté des Arts et Faculté des sciences
abrassard@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION



L'École Héritage Immersion
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

est à la recherche d'un(e) enseignant(e) pour le poste suivant :

Éducation Physique • Maternelle à la 8e année
Poste permanent à 100 % du temps
à partir du 4 septembre 2018.

Date de clôture : Le jeudi 26 avril 2018 à midi.

Prière de consulter notre site web pour plus de détails
www.rrvsd.ca



Santé en français est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

Gestionnaire des programmes et des opérations

Poste à temps plein

Responsabilités générales :
- participer à l'élaboration des orientations stratégiques et contribuer à leur mise en oeuvre;
- contribuer au développement de Santé en français aux plans analytique et conceptuel;
- assurer l'élaboration, la mise en oeuvre, la gestion, l'allocation de ressources et le suivi des plans d'action de programmes sous sa responsabilité;
- préparer et gérer un budget;
- participer à l'embauche et à l'orientation de nouveaux employés et employées;
- superviser et évaluer la performance des employés et employées sous sa responsabilité;
- préparer des rapports d'activités à l'intention de diverses instances internes et externes;
- travailler de concert avec les Offices régionaux de la santé du Manitoba (ORSM) et les agences de services sociaux désignés bilingues, afin de les appuyer dans leurs stratégies de recrutement et de rétention de ressources humaines bilingues;
- promouvoir les carrières en santé et en services sociaux parmi les futurs diplômés ou diplômées bilingues du Manitoba.

Compétences recherchées :
- diplôme universitaire ou un agencement équivalent d'études et d'expérience connexe;
- détention d'une maîtrise constitue un atout;
- plus de cinq (5) années d'expérience de travail dans un poste de gestionnaire ou expérience équivalente;
- expérience démontrée dans un poste de supervision de ressources humaines;
- expérience démontrée en relations publiques;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba;
- capacités en leadership stratégique, rassembleur et axé sur la clientèle et les résultats;
- capacité de planification et de gestion dans un environnement complexe;
- excellentes habiletés en communication, en résolution de problèmes et en établissement de partenariats;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit et parlé;
- compétences informatiques (logiciels Word, Excel, Powerpoint et Group Wise);
- permis de conduire valide et accès à un véhicule;
- expérience de travail dans le domaine de la santé constitue un atout.

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation d'ici **le 27 avril 2018 à midi**, à l'attention de :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidats ou les candidates sélectionnés pour une entrevue.

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

RACHELLE ROCQUE

Ensemble pour la paix

« *Pour faire la paix, il faut du courage, bien plus que pour faire la guerre.* » — Pape François, Invocation pour la paix, 8 juin 2014

Nous habitons dans un monde où une multitude de cultures, de religions et de croyances se côtoient. Or, pour ancrer la paix, il faut commencer par soi, afin de parler avec bonté et d'établir un dialogue sincère et véritable avec « l'autre ». Il faut aussi se rendre compte que nous allons vers une richesse exceptionnelle en rencontrant une autre personne, finalement facile d'accès.

Je me suis souvent posée les questions suivantes : Pourquoi est-ce que nous choisissons de rester parmi les gens qui nous ressemblent? Qui doit effectuer le premier pas pour aller vers l'autre? Quand est-ce que la paix sera parmi nous? Pourquoi craindre les différences?

Ayant l'esprit curieux et ouvert, j'ai toujours été fascinée par la rencontre et la découverte de nouvelles cultures. Mes nombreux voyages m'ont permis de développer de la tolérance et de l'amour pour mon voisin. J'ai beaucoup d'amis qui viennent de partout sur le globe, ce qui enrichit mes connaissances personnelles du monde. Rapidement, je me suis rendue compte que ma façon de faire les choses n'est pas nécessairement la meilleure.

Depuis mon arrivée au sein de l'équipe de Développement et Paix, j'ai eu la chance de promouvoir le dialogue en tant qu'instrument de paix pour moi, pour ma famille, pour mes ami(e)s, pour ma communauté, pour mon travail, pour mes sœurs et frères des pays du Sud.

Une des activités qui me permet de construire la paix dans ma communauté est l'atelier de couvertures de KAIROS-Canada, un outil interactif qui permet de comprendre l'histoire des peuples autochtones avant la conquête par les Européens, et la triste relation historique et contemporaine entre ces peuples et les colonisateurs au Canada. Depuis ma formation, en février 2017, j'ai eu le privilège de rencontrer quelques aînés autochtones et métis qui m'ont raconté leur histoire. Je me considère privilégiée de pouvoir animer ces ateliers et je sens que l'on est sur la bonne voie.

En novembre dernier, ma collègue au Manitoba était musulmane et nous avons eu la chance de vivre ce que l'un de nos partenaires, Adyan, construit tous les jours au Liban : la tolérance culturelle et religieuse. Ma collègue m'a beaucoup enseigné et nous sommes rapidement devenus des collaboratrices.

Pendant le Carême de Partage, j'ai encouragé les gens à partager leur définition des mots « paix » et « dialogue ». Par la suite, ces personnes collaient leur définition sur un cœur rempli de photos des partenaires de Développement et Paix afin de démontrer notre solidarité entre artisans et artisanes de paix.

Je me suis aperçue que la définition des mots « paix » et « dialogue » varie selon notre vécu. Tous les participant(e)s semblent être d'accord qu'il ne peut pas y avoir de paix sans dialogue. Pour certains, la paix est tout simplement « *l'écoute de l'autre* »; tandis que pour d'autres, la paix est « *le respect des différences et la sécurité*. »

Mon contrat au sein de Développement et Paix se termine en juillet. Je vais continuer à collaborer avec mes consœurs et confrères pour construire une paix inclusive, juste et équitable. Mon souhait est que les gens n'hésiteront pas à aller vers l'autre parce que la diversité culturelle et religieuse est une richesse qui n'est pas assez consommée. Je vous encourage à poser des questions aux gens si vous ignorez pourquoi ils agissent de telle ou telle façon. Car je sais, par expérience, qu'ils seront heureux de vous répondre.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

Marie-Ange Ayotte-Boulet : une vocation d'institutrice

Les enfants de sa vie

Elle a 105 ans. Petite, elle savait qu'elle voulait enseigner. Marie-Ange Ayotte-Boulet livre quelques souvenirs de ses années passées dans les petites écoles de campagne et les salles de classes bonifaciennes.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Marie-Ange Ayotte-Boulet a célébré son 105e anniversaire le 25 mars dernier. Lorsque *La Liberté* lui a rendu visite au Manoir de la Cathédrale, l'ancienne enseignante, l'esprit toujours bien vigoureux, n'a pas hésité d'énoncer son principe pour mener une vie heureuse et comblée :

« Il faut suivre sa vocation. Enseigner, pour moi, c'était plus qu'un métier. J'ai été appelée à être institutrice. J'ai toujours su ce que je voulais faire de ma vie. Je suis née pour enseigner. »

Cette conviction, Marie-Ange Ayotte-Boulet (née Marion), la démontrait dès un bas âge, lorsqu'elle encourageait ses petits frères Maurice, André et Roméo, à mémoriser leurs prières. « Je les aidait à apprendre leurs leçons, lorsqu'ils étaient à l'école. Pourquoi? Parce que ça me venait tout naturellement. J'ai toujours aimé apprendre. Tout m'intéresse, mais j'aime tout particulièrement l'Histoire. J'ai toujours voulu constater et comprendre le progrès humain. J'en ai vu des changements avec le temps. Et ils m'intéressent encore. Je lis *La Liberté* du début à la fin, même si j'ai besoin d'une loupe. »

Fille aînée de Frédéric Marion et de Marie-Anne Barnabé, Marie-Ange Ayotte-Boulet a grandi sur une terre à cinq milles de Saint-Jean-Baptiste. Elle a été pensionnaire au couvent du village pendant un an, le temps requis pour bâtir l'école Fillion, qui était de l'autre côté du chemin de la ferme Marion.

« Je suis retournée au couvent pour ma 8e année. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie étaient de très bonnes enseignantes. Parce que j'aimais apprendre, je ne les ai jamais trouvées strictes. Mais j'ai trouvé difficiles les examens de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Il fallait avoir un bon français pour les réussir. Surtout les compositions. Pour développer notre talent d'écriture, les bonnes sœurs nous envoyaient couvrir des évènements du village. Les mariages, les funérailles. »



photo : Daniel Bahuaud

Marie-Ange Ayotte-Boulet : « Ma mère, Marie-Anne Barnabé, savait nous instruire avec patience et bienveillance. Elle a servi de modèle pour moi. Et ma tante, Yvonne Marion, qui m'a enseignée à Saint-Jean-Baptiste. Elle était très claire. Et juste. Une excellente institutrice. »

À 19 ans, Marie-Ange Ayotte-Boulet fréquente l'École normale à Winnipeg, une expérience qu'elle qualifie de « difficile ». « Chez nous, et au village, ça se passait en français. Apprendre en anglais, ce n'était pas évident. Et je pense que le principal de l'école n'aimait pas les Français. »

La jeune institutrice entame sa carrière à l'école Fillion de son enfance. « Dans une petite école de campagne, il fallait être prête à enseigner aux jeunes de tous les âges. Ajuster sa manière de parler, son registre de langue pour chaque élève, c'était un défi. »

Son parcours professionnel la conduira ensuite à Sainte-Anne, Aubigny et Sainte-Élizabeth et, au bout du compte, à l'école Marion à Saint-Boniface.

« Je n'ai pas eu d'enfants. Les élèves ont été mes enfants. J'ai adoré les filles. Je les aurais toutes adoptées. Bien sûr, certaines étaient plus adoptables que d'autres. Le défi était de ne pas montrer qu'on avait nos préférées. Comme Simone Levasseur, une des élèves très intelligentes et travaillantes que j'ai rencontrées. Elle était très habile en composition. Elle avait le souci du détail, de la bonne description. C'est dommage qu'elle avait déjà des parents! »



VOIR NOTRE ENTREVUE AVEC MARIE-ANGE AYOTTE-BOULET SUR LA-LIBERTE.CA

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



- Je te remercie Bernard **de** m'avoir convaincue de te suivre!

Quand le verbe *remercier* est suivi d'un complément à l'infinitif, la préposition à utiliser est *de*.

- Voyons, Bernadette! Moi, **j'avais** l'impression que tu voulais revenir aussi. Ce n'est quand même pas ma faute si le temps est redevenu froid!

Être sous l'impression est un calque de *to be under the impression*.

À VOTRE SERVICE